

et quelques autres, et il paraîtrait qu'ils en ont retiré des avantages marqués. Les uns, comme MM. Cunier et Adams, préfèrent la section du muscle droit interne ou externe; tandis que d'autres praticiens conseillent, avec M. Bonnet, de diviser l'oblique inférieur près de son origine. C'est là une pratique d'exception que je dois signaler, mais que je n'approuve nullement.

Lorsque la première variété de l'amaurose asthénique au début prend le caractère de la variété suivante, c'est le traitement indiqué à celle-ci qu'il convient d'appliquer.

Traitement de la seconde variété. — Amblyopie asthénique.
— On doit rechercher avant tout si dans le principe il a existé ou non une congestion de l'œil, et si l'organe en est actuellement complètement débarrassé. Dans le cas où quelques symptômes de cette complication existeraient encore, on conseillera des applications de ventouses sèches entre les épaules, et au besoin sur toute la surface du corps, en les faisant répéter aussi fréquemment que possible; on y ajouterait quelques sangsues à l'anus et des purgatifs légers. A l'exception de ces premiers moyens, destinés à combattre une congestion qui aurait de la tendance à reparaître, le traitement sera en tout point semblable si l'amblyopie est la suite d'une affection nerveuse, et il consistera à réveiller l'action de la rétine. En même temps, la cause du mal, quelle qu'elle soit, ne devra pas être perdue de vue, mais sera, au contraire, attaquée par les moyens convenables. Les causes de l'amaurose sont si nombreuses, et les lésions diverses reconnaissables avec l'ophthalmoscope si multipliées et si différentes dans leurs conséquences, que l'on comprendra sans peine qu'il nous serait impossible d'indiquer le traitement que réclame chacune en particulier. Les frictions alcooliques sur le front et les tempes, l'exposition de l'œil à l'évaporation de liquides irritants, et l'exercice de l'organe en pleine lumière, seront utiles. Les liniments alcooliques sont d'un usage si commun, que je crois presque inutile de les rappeler ici. Si ces moyens échouent, on ordonne alors l'application d'une quarantaine de vésicatoires volants, larges chacun comme une pièce de 2 francs, et on les fait placer deux à deux sur le front, les tempes, derrière les oreilles et à la nuque. En même temps on prescrit un traitement général convenable, et en rapport avec la constitution du malade: le quinquina, le fer, un régime tonique, seront indiqués en première ligne. Si de cette manière encore on ne réussit pas, et que l'affection devienne plus

sérieuse, on a recours alors à un des moyens que nous allons indiquer en nous occupant du traitement de l'amaurose asthénique.

2° Traitement du second degré. — Amaurose asthénique proprement dite. — Ce traitement se divise, comme les autres, en interne et en externe: nous entrerons dans des détails assez longs à ce sujet. Tous les toniques ont été employés à l'intérieur, et après on a essayé les excitants. Le houblon, la gentiane, le quinquina, le fer, le vin, un régime très nourrissant, en un mot tous les fortifiants connus ont été conseillés pour ramener les forces du malade et réagir ainsi d'une manière indirecte sur l'organe de la vue. A ces moyens demeurés inutiles on a fait succéder les stimulants: l'ellébore noir, l'arnica montana, le phosphore sous plusieurs formes, et surtout la strychnine, ont été tour à tour essayés. Par ces moyens généraux, sagement administrés, on est quelquefois parvenu à guérir l'amaurose, surtout lorsqu'en même temps on n'a point négligé les indications précieuses qui, en outre, peuvent se présenter, comme, par exemple, celle du sulfate de quinine dans l'amaurose intermittente, ou encore celle des anthelmintiques dans l'amaurose qui reconnaît pour cause la présence de vers dans les intestins, etc., etc.

Les *sternutatoires*, selon MM. Mackenzie et Ware, ont été employés avec quelque avantage, lorsque la sécrétion de la pituitaire et celle de la conjonctive paraissaient supprimées ou notablement diminuées. 5 centig. de turbith minéral, mélangés avec 1 gramme de poudre de réglisse, dont le malade aspire un quart avec le nez en deux ou trois fois par jour, auraient été très utiles selon ce dernier, qui en a publié bon nombre de résultats heureux; le malade doit respirer préalablement de la vapeur d'eau chaude, pour favoriser l'action du médicament. Ce moyen, sur lequel M. Ware compte le plus, ne m'a jamais réussi; il fatigue affreusement le malade, et donne des maux de tête insupportables à ceux qui sont les moins sujets aux congestions de l'encéphale. On peut cependant quelquefois s'en servir avec avantage, s'il est joint à d'autres moyens locaux et généraux.

Les *vapeurs stimulantes* sont peut-être, de tous les agents locaux, celui qui est devenu le plus commun; on ne doit les prescrire qu'avec beaucoup de prudence, et seulement dans les cas où il n'y a aucun signe de congestion. Le baume de Fioraventi, l'éther sulfurique et l'ammoniaque étendue d'alcool sont ordinairement choisis: on en verse quelques gouttes dans la main, et

l'on maintient le liquide rapproché de l'œil jusqu'à ce que l'organe en ressente quelques cuissons. Les mêmes préparations stimulantes peuvent aussi servir à faire des frictions autour de l'orbite, plusieurs fois par jour.

L'électricité et le galvanisme ont été souvent employés dans le traitement de l'amaurose ; aujourd'hui ils ne le sont que bien rarement. Beaucoup de praticiens rapportent des cas de guérison par l'électricité, entre autres MM. Hey, Ware et Finella. « Le mode principal d'application, dit Mackenzie (*loc. cit.*, p. 679), » consiste à diriger le courant électrique contre les yeux, à le soustraire de ces organes, le malade étant isolé, et quelquefois à tirer de petites étincelles des paupières et des téguments qui environnent les orbites. » Magendie recommande le galvanisme dans l'amaurose incomplète ; il déclare avoir obtenu des guérisons parfaites en appliquant le conducteur aux branches de la cinquième paire. Finella, de son côté, a appliqué les aiguilles sur la cornée ou même sur les cornées, quand les deux yeux étaient amaurotiques, et il a réussi ainsi deux fois (*Annales d'oculistique*, t. XIII, pag. 277). Je n'ai jamais retiré d'effets bien marqués de cette pratique, et cependant je l'ai bien souvent employée.

Les *révulsifs* sont un des moyens les plus utiles et les plus en usage dans l'amaurose asthénique ; nous allons passer les principaux en revue, en indiquant la manière de s'en servir. Ceux qu'on prescrit le plus ordinairement sont : les liniments rubéfiants, la pommade ammoniacale, la pommade stibiée, l'huile de croton, les vésicatoires, la strychnine, les cautères, les petits moxas, le fer rouge, le séton, etc. Il convient d'en surveiller attentivement les effets, car ils provoquent assez fréquemment une réaction telle, qu'on est obligé de recourir de temps en temps aux émissions sanguines, locales ou générales.

a. Liniments rubéfiants. — Nous avons indiqué la manière de les employer, quand nous avons parlé de l'usage des *vapeurs stimulantes* ; nous n'y revenons que pour les juger au point de vue curatif de l'amaurose. Utiles dans quelques amblyopies asthéniques, lorsqu'on les prescrit au moment opportun, ils nous ont toujours paru à peu près nuls dans l'amaurose asthénique confirmée. Les plus énergiques provoquent, il est vrai, une vive rubéfaction de la peau, et peuvent même produire quelque chose d'analogue à l'effet du vésicatoire ; mais comme il est impossible au malade d'en continuer l'usage sur des surfaces dénudées, à cause

de la douleur que cela occasionnerait, il en résulte qu'ils doivent être abandonnés au moment même où ils pourraient être de quelque utilité. Nous préférons de beaucoup les vésicatoires, qui présentent les mêmes avantages sans offrir les mêmes inconvénients. Les liniments les plus employés sont les suivants :

I. Alcoolat de lavande..... 20 parties.

— de romarin..... 20 —

Baume Fioraventi 10 —

M. s. a.

II. Alcool..... 50 parties.

Ammoniaque liquide..... 1 à 2 parties progressiv.

M. s. a.

b. Pommade ammoniacale. — C'est un des moyens les plus utiles dans l'amaurose cérébrale lorsqu'il est employé à propos ; malheureusement on en a étrangement abusé. Si nous avons réussi à faire comprendre combien les causes de l'amaurose sont nombreuses, combien cette maladie présente de différences, combien il faut, au praticien le plus exercé, de tact pour les saisir, il ne nous sera pas difficile de prouver, si cela est nécessaire, qu'un remède local ne peut pas raisonnablement être appliqué sans distinction à tous les cas amaurotiques. Lisfranc, qui certes était aussi bon médecin que chirurgien habile, traitait souvent l'amaurose par la pommade ammoniacale, qu'il appliquait sur le sinciput, en prescrivant en outre quelques petites saignées et quelques autres moyens de second ordre. Les lignes suivantes, que nous extrayons du *Précis de médecine opératoire* du célèbre chirurgien, donneront au lecteur, avec des indications exactes sur l'emploi de cette pommade, les remarques cliniques de Lisfranc sur le traitement de l'amaurose par ce moyen.

« Le médecin appliquera lui-même la pommade ammoniacale, afin qu'il puisse en apprécier et en diriger les effets. Chez les femmes, chez les enfants, le topique agit avec plus de force et plus promptement ; l'idiosyncrasie influe, d'ailleurs, sur la vitesse et sur l'énergie de son action ; elle est lente et beaucoup moins forte dans les cas de paralysie : aussi le médicament est employé à dose cautérisante. Si l'on veut produire seulement de l'excitation sur les téguments, augmenter ou rétablir la perspiration cutanée, l'on pratique, avec la rapidité que met une seconde à s'écouler, des frictions à l'aide d'un linge imbibé de pommade ammoniacale ; on essuie immédiatement. Veut-on obtenir la rubéfaction de la peau,

le praticien applique le topique pendant cinq à six minutes ; il en étend sur un linge une couche de 2 à 5 millimètres d'épaisseur (une ou deux lignes) ; employé à la même dose, le médicament détermine la vésication en dix ou quinze minutes ; une demi-heure peut suffire pour la formation d'une escarrhe. Tous ces phénomènes ont été constatés par une commission de l'Académie des sciences ; Portal, Thénard et Percy la composaient....

» Pratiquée sur la tête, la réapplication fréquente de la pommade ammoniacale y reproduit une irritation assez forte, qui expose à l'apoplexie les malades qui y sont disposés. Quand ce topique est remis, comme dans les cas d'amaurose, sur le point qu'il a déjà dénudé, son application doit être d'une durée beaucoup plus courte ; on l'enlève aussitôt qu'il a légèrement blanchi les tissus ; il faut donc surveiller plus attentivement encore son action, en usant des précautions que nous avons signalées. A mesure qu'on le réapplique un plus grand nombre de fois, il creuse les parties molles soumises à son action ; il est alors indispensable de l'employer sur un autre endroit, afin d'épargner les bulbes pileux, les aponévroses, les os et les viscères : on évite le trajet des tendons, des nerfs et des vaisseaux volumineux ; la largeur de l'excoriation qu'on occasionne est celle d'une pièce de 2 francs ; quand les tissus sont couverts de poils ou de cheveux, on les rase préalablement dans une étendue à moitié environ plus grande. Durant des épidémies érysipélateuses, l'irritation fréquemment répétée par la pommade ammoniacale expose beaucoup les malades à l'inflammation de la peau.

» Employé contre l'amaurose, accompagnée surtout de la dilatation de la pupille, ce moyen est héroïque ; nous en avons fait publier beaucoup de succès très remarquables dans la *Gazette des hôpitaux* : il agit en excitant la cinquième paire de nerfs, dont l'observation de Petit (de Namur), dont les expériences de Vicq-d'Azyr, de Ribes, ont démontré l'influence sur la vision. Ajoutons, en passant, que, s'il survient des douleurs de tête, on suspend l'usage de la pommade ; que si ces douleurs persistent, on a recours aux pédiluves sinapisés, et, au besoin, à une saignée dérivative pratiquée au pied : elle est de 90 grammes (3 onces) ; chez les sujets très sanguins, on la ferait précéder d'un jour ou deux par la phlébotomie spoliative. Il est encore des circonstances dans lesquelles des douleurs lancinantes se font sentir et se dégagent à la manière des étincelles électriques en suivant les branches ner-

veuses : c'est alors surtout que la photophobie peut se montrer, bien qu'il y ait amaurose ; on unit, au moyen que nous venons d'énoncer, l'usage d'une friction faite tous les soirs sur le front et sur les tempes, avec 8 décigrammes (16 grains) d'extrait de belladone ; il est excessivement rare que ces accidents ne soient pas enlevés d'emblée, et que le malade n'éprouve pas immédiatement un amendement très notable. Suivant les indications, on applique des sangsues ou des ventouses scarifiées, soit à la nuque, soit sur les apophyses mastoïdes ; enfin, pour exciter davantage, si besoin était, on passerait, avec la rapidité que nous avons indiquée, sur l'une et sur l'autre paupière fermée, un pinceau chargé de pommade ammoniacale ; on essuierait immédiatement.

» Nous avons déjà dit que la promptitude remarquable avec laquelle cette pommade agit doit souvent la faire préférer aux rubéfiants et aux vésicants, dont l'action est lente ; la préparation de moutarde de M. Fauré peut rivaliser avec elle (1).... »

c. Pommade stibiée. — Elle est composée de parties égales de graisse et d'émétique pulvérisé ; on en prend gros comme une petite noisette, pour faire matin et soir une friction sur la partie qu'on a choisie. Deux ou trois frictions suffisent ordinairement pour développer de nombreux boutons. C'est en général derrière les oreilles qu'on fait l'application de cette pommade, parce que sur le front et sur les tempes, où il serait beaucoup plus avantageux de provoquer une révulsion, les marques indélébiles qu'elle laisse seraient trop visibles. L'huile de croton s'emploie de la même manière, à la dose d'une cuillerée à café pour chaque friction. Sous l'influence de ce révulsif, il se développe de même une multitude de très petits boutons, qui chez quelques personnes laissent aussi des traces qui ne s'effacent plus.

d. Vésicatoires. — Nous avons déjà dit quelques mots des vésicatoires au traitement du premier degré ; on les pose deux à deux, et de la largeur d'une pièce de deux francs, sur le front, les

(1) Voici la préparation de M. Fauré :

Pr. Huile volatile de moutarde..... 1 partie.

Alcool à 66° centigrades..... 20 —

Mélez et filtrez.

« Cette liqueur produit sur la peau une vive irritation ; on l'applique avec un morceau de flanelle fine ou de linge, que l'on peut humecter à plusieurs reprises ; au bout de deux ou trois minutes l'effet est produit. On peut à volonté obtenir seulement la rougeur de la peau, ou la formation d'une ampoule. »

tempes, derrière les oreilles et à la nuque ; lorsque les deux premiers sont secs, on en applique d'autres, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au nombre de quarante à soixante. S'il arrive que les vingt à trente premiers ne produisent aucun effet, on se sert des derniers pour employer la strychnine par la méthode endermique ; on a soin dans ce cas de veiller à ce que la surface soit bien dénudée, pour que l'absorption ait lieu. Si le médecin laisse aux personnes qui entourent le malade l'application de cette poudre, il est rare qu'il en obtienne de bons résultats ; c'est un soin qu'il doit prendre lui-même. Un demi-centigramme, mêlé à une quantité suffisante de sucre pulvérisé, sera étendu sur chacun des deux vésicatoires, d'abord une fois par jour et plus tard deux fois ; on arrivera ainsi à panser le malade matin et soir, et à user trois et progressivement quatre centigrammes de strychnine par jour. Il est inutile d'ajouter que la plus grande prudence est nécessaire dans l'emploi de ce médicament. Si les malades éprouvent des secousses tétaniques, on en cesse immédiatement l'usage, pour y revenir au besoin plus tard, en recommençant par de faibles doses. Ces secousses sont quelquefois précédées, dans les extrémités inférieures, d'un affaiblissement notable, qui, pareil à une espèce de paraplégie, ne permet point au malade de marcher, et va dans certains cas jusqu'à provoquer des chutes, au moment où l'on y songe le moins.

La strychnine peut être encore employée d'une autre manière : le docteur Verlegh, de Bréda, en fait dissoudre 5 centigr. dans deux gouttes d'eau, et pratique des piqûres, au pourtour de l'œil, avec une lancette trempée dans cette solution. M. Verlegh commence par douze piqûres, et arrive rapidement jusqu'à trente. Dans une observation qu'il rapporte, le malade fut guéri après la huitième inoculation : « la vue était totalement rétablie, tous les autres symptômes avaient disparu ; 25 centigr. de sulfate de strychnine avaient été usés ; deux mois plus tard la guérison était encore complète. » (*Ann. d'ocul.*, t. XI, pag. 47.) Plusieurs fois j'ai répété l'expérience de M. Verlegh avec le sulfate de strychnine, et je n'ai pu obtenir ni un succès, ni même l'ombre d'une amélioration. J'ai prié alors M. le docteur Cadet Gassicourt d'essayer de préparer du lactate de strychnine, espérant que ce sel se dissoudrait plus facilement et serait mieux absorbé ; et, après avoir essayé ce médicament dans plusieurs cas, je l'ai employé notamment pour un individu qui en était réduit à ne pas pouvoir

se conduire, mais qui reconnaissait encore quelques objets. Je ne sais combien d'inoculations lui furent faites, tant le nombre en fut grand ; je pratiquais tous les jours d'abord dix, puis vingt et bientôt trente piqûres autour des orbites, avec une lancette trempée dans une solution de lactate de strychnine aussi saturée que possible (une partie du sel demeurait toujours non dissoute au fond de la cupule de verre). De temps en temps le malade avait de petites secousses tétaniques ; il accusait une grande faiblesse dans les jambes et des maux de tête, voyait des éclairs pendant plusieurs heures, supportait difficilement alors la lumière, et présentait enfin tous les symptômes d'une congestion de l'encéphale et d'une excitation manifeste de la rétine. En même temps la langue était chargée, l'appétit disparaissait complètement, et il y avait un peu de fièvre. Je suspendais aussitôt les inoculations, et je ne les reprenais qu'après l'entière disparition de tous ces symptômes. J'employai ainsi une quantité de lactate de strychnine que je ne puis évaluer d'une manière précise, mais qui a été assez grande. Parfois le malade allait mieux, et cela m'encourageait à continuer. Enfin, vers la fin du second mois, il se conduisait parfaitement dans les rues et avait repris son état de marchand ambulant de pain d'épice, qu'il n'a plus quitté depuis près de trois années : il voit mieux de l'œil droit que du gauche, cependant de celui-ci même il peut distinguer les aiguilles d'une montre ordinaire. Il n'y a aucun doute que la strychnine n'ait agi dans ce cas d'une manière très satisfaisante ; malheureusement, depuis je n'ai plus enregistré un seul résultat heureux (1). Je termine en faisant remarquer que des congestions cérébrales surviennent sous l'influence de ce sel, et qu'on doit les combattre activement, quelque avancé que soit le degré d'asthénie de l'amaurose.

e. Cautères. — Moxas. — Fer rouge. — Séton. — Les cautères ont été très recommandés par plusieurs praticiens : on les a placés au pourtour de l'orbite et derrière les oreilles ; mais, ainsi que des autres moyens, on en fait souvent un grand abus : je n'en voudrais pour exemple que la conduite du docteur Pritchard, qui conseille, comme un excellent procédé révulsif, de diviser le cuir chevelu et de remplir de pois l'incision. Les *moxas* sont appliqués autour de l'orbite, sur le sommet de la tête ou à la nuque. Ceux du voisinage de l'œil doivent être très petits : je me sers pour les appliquer d'un

(1) A cette époque, l'ophthalmoscope n'était pas connu.

morceau d'amadou, que j'approche jusqu'à la distance de deux lignes de la peau du malade, pendant qu'un courant d'air est dirigé sur le feu. On obtient ainsi depuis la plus légère jusqu'à la plus profonde brûlure, selon la nécessité. Toutefois je ne pense pas qu'on doive jamais détruire le derme. Le *fer rouge* a été de tout temps en usage. Valentin pratiquait la cautérisation sur le sommet de la tête, avec un cautère rouge de la grandeur d'un écu; le lendemain il incisait l'escarrhe en croix, et appliquait dessus un vésicatoire. Aujourd'hui on se sert rarement du feu. Le *séton* est très fréquemment employé; il rend les services les plus manifestes dans la maladie qui nous occupe, surtout quand elle se rattache à une affection cérébrale: aussi, dans toutes les amauroses de cette nature, les meilleurs praticiens conseillent-ils de l'adjoindre aux autres moyens indiqués, tant généraux que locaux.

Verres de lunettes. — Cunier a publié, dans les *Annales d'oculistique*, quelques observations très curieuses, desquelles il résulte que des amauroses anciennes ont été presque complètement guéries par l'usage gradué de verres grossissants, de force progressive. Il a essayé de ce moyen après avoir observé quelques malades, qu'un marchand de lunettes allemand, nommé Schlesinger, avait guéris. Voici le nombre et la durée des exercices auxquels Cunier a soumis avec succès une dame amaurotique, ainsi que les numéros des verres plano-convexes qui ont été employés (on a débuté par le n° 3, avec lequel la malade reconnaissait, quoique non sans difficulté, toutes les lettres du caractère double canon):

N° 3	un jour	(5 exercices de 2 à 4 minutes).
3 1/2	—	(7 — de 8 à 10 —).
4	1/2 jour	(3 — de 10 à 15 —).
4 1/2	—	(5 — de 15 —).
5 1/2	un jour	(6 — de 16 —).
6	2 jours	(13 — de 15 —).
6 1/2	un jour	(6 — de 15 —).
7	—	(6 — de 15 —).
8	—	(7 — de 15 —).

« L'exercice put être continué le soir du dixième jour pendant vingt-deux minutes. La malade voyait l'heure à la pendule à soixante-quinze centimètres; elle reconnaissait les personnes à une distance double. Des verres de plus en plus faibles furent donnés depuis le onzième jour du traitement jusqu'au dix-septième (du n° 11 au n° 24). Pendant tous ces jours, l'exercice

put durer de vingt à quarante minutes: le petit-texte et même la mignonne pouvaient être lus sans difficulté (1). »

J'ai répété ces expériences bon nombre de fois, et la plupart du temps sans résultats satisfaisants. Plusieurs fois, cependant, j'ai notablement amélioré l'état de quelques malades atteints depuis longtemps d'amblyopies asthéniques.

CHAPITRE XIII.

AFFECTIONS NERVEUSES DE L'OEIL ET DE SES ANNEXES.

Les maladies nerveuses de l'œil et de ses annexes peuvent se ranger sous trois chefs principaux: les *néuralgies*, les *paralysies*, les *affections spasmodiques*.

Les premières n'affectent que les nerfs sensitifs, tandis que les autres peuvent intéresser à la fois les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs.

Nous étudierons successivement, en trois articles distincts, les *néuralgies* d'abord, dans les différentes branches nerveuses qui peuvent en être le siège; les *paralysies*, puis les *affections spasmodiques*.

ARTICLE PREMIER.

NÉURALGIES DE L'OEIL.

Les néuralgies de l'œil et de ses annexes sont fréquentes, et leur étude, bien que courte, est du plus haut intérêt pratique. Elles n'ont pour siège que deux branches du trijumeau (cinquième paire): 1° la branche ophthalmique de Willis et ses divisions; 2° le rameau orbitaire du maxillaire supérieur; et enfin, 3° ce petit système à part (système nerveux ciliaire), formé par les deux faisceaux composés chacun de six à huit filets qui, des angles antérieurs du ganglion ophthalmique, se rendent directement au

(1) Cunier, *Annal. d'ocul.*, tome VII, p. 87.